



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le 29/02/2024

ID : 053-200084762-20240221-DEL2024006-DE



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

#### DEL2024-006

Le vingt-un février deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 7 février 2024, s'est réuni à la salle du conseil municipal d'Evron, sous la présidence de Blandine VERDIER, Vice-Présidente.

Etaient Présents : Blandine VERDIER, Chantal ANGELIAUME, Jacqueline BOUCHARD, Marie-Thérèse BRETON, Jérémy CHAPRON, Catherine CHOUPEAUX, Annette COUROUSSE, Isabelle DUTERTRE, Joceline JACOB, Claude LATASTE, Odile LECLERCQ, Bernadette LOISEL, Sylvie MASSEROT, Fabrice METAIRIE, Christiane MOREAU,

Etait excusé : Joël BALANDRAUD,

Etait absente : Chantal BOUHOURS,

Assistait également : Anne-Sophie BERTHEREAU

Secrétaire de séance : Joceline JACOB

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Pouvoir(s) : 0

-----

### **Budget Primitif 2024**

Le conseil d'administration,

VU le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu la présentation du projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont les suivants :

Votants : 15

Abstention : 0

Contre : 0

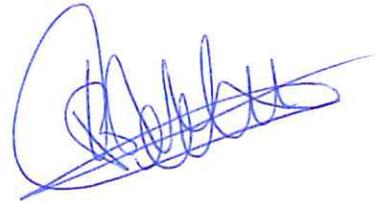
Pour : 15

**APPROUVE** le budget primitif 2024 selon le tableau consolidé qui suit :

		DEPENSE	RECETTE
BUDGET PRINCIPAL CCAS	FONCTIONNEMENT	135 260,00	135 260,00
	INVESTISSEMENT	600,00	40 309,27
	Total	135 860,00	175 569,27

La secrétaire de séance,

La Vice-Présidente,



Joceline JACOB

Blandine VERDIER

